



DIPE/18-799-572 du 10/12/2018

**DESIGNATION DES PRESIDENTS ET MEMBRES DES JURYS DE TITULARISATION DES
PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION - ANNEE 2018/2019**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI, chef de bureau à la DIPE - Mme SALOMEZ, gestionnaire à la DIPE - Tel :
04 42 91 73 44

- VU le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des Conseillers Principaux d'Education, et notamment son article 8 ;
- VU le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment son article 24 ;
- VU le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des Professeurs d'Education Physique et Sportive, et notamment son article 5-1 ;
- VU le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des Professeurs de Lycée Professionnel, et notamment son article 10 ;
- VU l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- VU l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires

ARRETE

Article 1^{er} : Les jurys académiques chargés d'examiner les dossiers des professeurs stagiaires au titre de l'année scolaire 2018/2019, sont composés comme suit :

CERTIFIES

PRESIDENT :

M. Jérôme JARDRY

Doyen des IA-IPR - IA-IPR Philosophie

VICE- PRESIDENT :

M. Lionel ANDRE

IA-IPR Anglais

MEMBRES DU JURY

Mme Odile AUBERT

IA-IPR Lettres

M. Christophe CALIPPE

Principal Collège Massenet Marseille

M. David GARCIA

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Marseille

Mme Armelle MAHE MIR

Principale Collège Sainte-Eutrope Aix en Provence

Mme Nicole MENCACCI

Enseignant-chercheur AMU

Mme Isabelle TARRIDE

IA-IPR Physique-Chimie

M. Jean Luc VIALA

Proviseur Lycée Polyvalent La Méditerranée La ciotat

PLP

PRESIDENT :

M. Stéphane TORRENT

Vice Doyen des IEN ET/EG - IEN ET/EG STI

VICE- PRESIDENT :

Mme Michèle GARELLO

IEN ET/EG Economie Gestion

MEMBRES DU JURY

M. David GARCIA

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Marseille

Mme Fabienne MAHEU

Proviseure Lycée Professionnel L'Estaque Marseille

M. Alain MATONOG

Directeur de l'école élémentaire publique les
Rotondes Avignon

M. Pierre PARIAUD

IEN ET/EG Mathématiques Sciences Physiques et
Chimiques

CPE

PRESIDENT :

M. Thierry DALMASSO

IA-IPR Etablissement Vie Scolaire

VICE- PRESIDENT :

Mme Carole BOLUSSET-GERENTON

IA-IPR Etablissement Vie Scolaire

MEMBRES DU JURY

Mme Armelle MAHE MIR

Principale Collège Sainte-Eutrope Aix en Provence

M. Laurent PEYRE

Adjoint au Proviseur Vie Scolaire, CPE Clg Louis
Armand Marseille

Mme Bernadette RAMTANI

Proviseure Lycée Emile Zola Aix en Provence

EPS

PRESIDENT :

M. Alain RHETY

IA-IPR EPS

VICE- PRESIDENT :

M. Lionel AMATTE

IA-IPR EPS

MEMBRES DU JURY

M. Serge BARD

Proviseur Lycée Paul Cézanne Aix en Provence

M. David GARCIA

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Marseille

Mme Armelle MAHE MIR

Principale Collège Sainte-Eutrope Aix en Provence

Mme Bernadette RAMTANI

Proviseure Lycée Emile Zola Aix en Provence

Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il envisage de ne pas proposer la titularisation.

Article 3 : le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille